Couche d’ozone, le secrétaire général de l’ONU salue l’adhésion universelle aux traités

Communiqué de l’ONU, 16 septembre 2009

mercredi 16 septembre 2009

Avec l’adhésion du Timor Leste aux traités internationaux cherchant à contenir la diminution de la couche d’ozone qui protège la planète des rayons ultraviolets, le Secrétaire général de l’ONU, Ban Ki-moon, a salué la participation désormais universelle à ces traités, alors qu’était célébrée mercredi la Journée internationale pour la préservation de la couche d’ozone.

Le Timor Leste a rejoint tous les autres Etats de la planète au sein de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d’ozone et le protocole de Montréal.

« Le Timor Leste envoie un signal fort de solidarité mondiale, non seulement pour répondre à la réduction de l’ozone mais pour s’attaquer à d’autres défis multilatéraux pressants, dont le changement climatique », a dit M. Ban dans un message à l’occasion de cette journée.

Le Premier ministre timorais, Xanana Gusmao, a déclaré que son pays était « très content de rejoindre le reste du monde dans le combat contre la destruction de la couche d’ozone ».

Le Protocole de Montréal, qui a été ouvert à la signature le 16 septembre 2007, est une annexe à la Convention de Vienne, qui a célébré son 20e anniversaire l’an dernier. Depuis l’adoption de ces deux traités, la liste des produits chimiques qui détruisent la couche d’ozone s’est élargie à près de 100 produits.

Avec des preuves que depuis 1990 la suppression des chlorofluorocarbones (CFC) a ralenti la progression du changement climatique de 12 ans, le Secrétaire général a affirmé que la coopération internationale sur ces substances dangereuses montrait que grâce à l’unité et à une action concertée il était possible de minimiser les risques pour la planète et « construire un monde plus sûr pour les générations futures ».

Il a souhaité que cet exemple encourage les Etats membres à conclure un accord sur le changement climatique à la Conférence de Copenhague en décembre.

De son côté, le chef du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE), Achim Steiner, a souligné que sans le Protocole de Montréal et la Convention de Vienne, les niveaux dans l’atmosphère des substances détruisant la couche d’ ;ozone auraient été multipliés par dix d’ici à 2050.

Cela aurait eu pour conséquence « 20 millions de cas supplémentaires de cancer de la peau et 130 millions de cas supplémentaires de cataractes, sans parler des dégâts aux systèmes immunitaires humains, à la faune et à l’agriculture », a ajouté M. Steiner.

P.-S.

A consulter sur le site d’Adéquations :
- Rubrique Environnement

Copyright © Site de l’Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article1234